

# Association Saint-Maurice du Perreux

21 Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne - [www.asmp.asso.fr](http://www.asmp.asso.fr)

<b>Bulletin d'inscription – YOGA – <a href="mailto:yoga@asmp.asso.fr">yoga@asmp.asso.fr</a></b>			
<b>A renvoyer à l'adresse ci-dessus ou à transmettre à votre responsable de section</b>			
Nom (M./Mme/Mlle) : .....			
Prénom : .....			
Date de naissance : ...../...../..... (jj/mm/aaaa)		Sexe : M / F	
Adresse : .....			
Ville : .....		Code postal : .....	
☎ : 01...../06.....		✉ : ..... @..... EN MAJUSCULE	
<b>Pièces à fournir</b> : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site			
Réponse obligatoire au questionnaire de santé (décret 20 avril 2017)		<b>Certificat Médical</b>	<b>Facture</b>
- 1 réponse positive : <i>Certificat médical obligatoire</i>		<b>J'atteste</b>	
- Toutes les réponses sont négatives : <i>Entourez la case ci contre</i>			
1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent ou adresse courriel		<b>Enveloppe</b>	<b>Courriel</b>
Règlement (chèque à l'ordre de l'ASMP ou espèces)		<b>Nbre chèques</b>	<b>Espèces</b>
<p>Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.</p> <p><b>J'ai pris connaissance du règlement intérieur.</b> (voir site Internet ASMP)  <b>J'atteste que les réponses au questionnaire de santé sont toutes négatives</b></p>		<p>Dans le cas d'une photographie de groupe, autorisez-vous que votre photo apparaisse sur le site Internet de l'association.</p>	
Signature : ✍		Date, le : ..... / ... / 2018 Signature des parents pour les mineurs : ✍	
<p><b>Reprise des cours le : 10 septembre 2018</b> au 21 allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne L'association décline toute responsabilité en dehors des cours.</p>			
<i>Date</i>	<i>Salles d'activités</i>		<p>- <b>1h15 hebdomadaire.</b>  - <b>Adhésion annuelle : 20 €</b>  +  - <b>Montant annuel : 273 €</b>  <b>ou</b>  - <b>Carnet 10 tickets : 132 €</b>  <i>(Carnet valable uniquement la saison en cours)</i>  L'inscription est due au titre de l'année. Elle couvre l'adhésion à l'association, les frais de dossier et la participation aux cours.</p>
<b>Lundi</b>	17h00 à 18h15	Siège de l'ASMP	
<b>Mardi</b>	09h15 à 10h30	Siège de l'ASMP	
<b>Mardi</b>	18h30 à 19h45 (Complet) 19h45 à 21h00 (Complet)	Centre de Loisirs 30 rue Pierre Barberet (Jones Marins).	